

**JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE  
MATERNELLE (JILM) 2024 (21 février 2024)**

**DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT**

- **Ivoiriennes,**

- **Ivoriens,**

- **Chers membres de la Communauté éducative,**

La Journée Internationale de la Langue Maternelle célébrée chaque année le **21 février** dans le monde entier, a été instituée par la Conférence Générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) en novembre 1999, pour marquer l'importance de la diversité linguistique comme facteur d'interculturalité et de tolérance.

Cette année, le thème central de la Journée est :« **L'éducation multilingue est un pilier de l'apprentissage intergénérationnel** ».

La langue, plus qu'un simple moyen de communication, joue un rôle central dans la transmission des connaissances. Elle reste un instrument essentiel pour apprendre, comprendre, concevoir et échanger. La langue demeure l'un des premiers liens affectifs entre la mère et l'enfant, entre l'enfant et son milieu familial, entre l'enfant et sa communauté.

Véhiculée d'abord par la mère, grâce à sa proximité avec l'enfant dès sa naissance, la

langue maternelle constitue un outil efficace de primo-socialisation et d'acquisition des premières connaissances. Elle permet à l'enfant, qui commence l'école sans comprendre le français, de découvrir le monde qui l'entoure. Elle facilite l'acquisition des connaissances dans le contexte de l'alphabétisation des adultes.

- **Mesdames et Messieurs,**
- **Chers membres de la communauté éducative,**

La célébration de la Journée Internationale de la langue maternelle nous offre l'opportunité de rappeler quelques actions significatives en

faveur de la promotion des langues maternelles :

- Il s'agit, entre autres, de la création du Projet École Intégrée (PEI), avec à ce jour 37 écoles avec l'utilisation de 10 langues nationales (Abidji, Agni, Akyé, Baoulé, Bété, Sénoufo, Dioula ou Malinké, Koulango, Toura, Yacouba et Bété) représentatives des quatre aires linguistiques de la Côte d'Ivoire ;
- Il s'agit également de l'adhésion, en avril 2015, de notre pays à l'Initiative École et Langues Nationales en Afrique (ELAN-Afrique) de la Francophonie avec onze autres pays africains (Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Guinée, Madagascar,

Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal et Togo) ;

- Il importe de faire également mention de la tenue du symposium sur l'enseignement bilingue en Côte d'Ivoire, organisé le 25 avril 2022 à Abidjan, conjointement avec le Bureau International d'Éducation (BIE) de l'UNESCO, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et la Conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la francophonie (CONFEMEN), autour du thème : « Améliorer la qualité de l'éducation par l'enseignement bilingue : État des lieux et actions pour l'avenir ».

De même, les États Généraux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) qui se sont tenus du 19 juillet 2021 au 13 avril 2022, ont fortement recommandé la définition d'une politique linguistique éducative fondée sur le multilinguisme et la promotion de la diversité culturelle et des valeurs sociétales.

Alphabétiser les populations dans leurs langues nationales offre aux populations l'opportunité d'exprimer leurs opinions dans leur propre culture, favorisant ainsi leur participation au développement économique et social. Il est primordial de souligner l'importance des lucarnes télé et radio en langues nationales telles que « les nouvelles

du pays » qui permettent à toutes les communautés d'être informées simultanément sur des questions d'intérêt national.

L'utilisation des langues maternelles et nationales dans notre système éducatif, respectivement au primaire et dans les cours d'alphabétisation, demeure une option gouvernementale pour l'amélioration significative de la qualité des enseignements et des apprentissages.



- **Mesdames et Messieurs,**
- **Chers membres de la communauté éducative,**

Je voudrais exprimer la reconnaissance du Gouvernement aux Partenaires Techniques et Financiers ainsi qu'à tous les acteurs du système éducatif pour leur contribution à la mise en œuvre de la politique éducative en général, et à la valorisation des langues nationales de manière spécifique.

**Chers compatriotes,**

Une mutualisation des efforts et une synergie d'actions s'imposent pour l'amélioration des

apprentissages, la promotion des langues nationales et la diversité culturelle.

**Vive l'école ivoirienne de qualité et de mérite, dans la transparence et l'équité !**

**Je vous remercie.**

**Professeur Mariatou KONE**